



# ABRI IMMOBILIER

## LE RESEAU PARTENAIRE DE VOTRE PROJET

TOUTES TRANSACTIONS

Depuis 1970



22, Avenue Pasteur  
34690 Fabrègues  
Tél : 04.67.85.14.17  
Port : 06.82.85.44.82  
fabregues@abriimmobilier.com

Fédération Nationale de l'Immobilier

[www.abriimmobilier.com](http://www.abriimmobilier.com)

18 Rue de la chapelle  
34660 Courdonterral  
Tél : 04.67.85.00.86  
Port : 06.76.87.01.75  
courdonterral@abriimmobilier.com

### HONORAIRES D'AGENCE AU 01 JANVIER 2019

Selon l'ordonnance n° 86/1243 du 1<sup>er</sup> décembre 1986 libérant les prix à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987, nos tarifs sont les suivants ( les honoraires sont à la charge des vendeurs )

#### PRIX DE VENTE :

- Jusqu'à 50000 euros
- De 50001 à 95000 euros
- De 95001 à 150000 euros
- De 150001 à 190000 euros
- De 190001 à 250000 euros
- Au dessus de 250 001 euros

#### HONORAIRES TTC

- Forfait de 5000 euros
- Forfait de 6500 euros
- Forfait de 8500 euros
- Forfait de 11000 euros
- Forfait de 12000 euros
- 5% ttc

TVA en vigueur 20% DEPUIS LE 01/01/2014

ESTIMATION ORALE : Gratuit

AVIS DE VALEUR AVEC DOSSIER COMPLET : 180 EUROS TTC

EXPERTISE EN VALEUR VENALE : SELON DEVIS

Les honoraires représentent la rémunération d'une prestation de service qui vous est fournie dès le premier contact : conseils / marché, conseils juridiques et fiscaux sur la mise en commercialisation ou l'achat, coût de la publicité, visites accompagnées, assistance à la négociation, coût de structure, assurances professionnelles et garanties financières.

L'ensemble de ces prestations ne sont rémunérées qu'en cas de vente ou d'achat effectifs de votre bien par notre intermédiaire.

Ces honoraires peuvent être partagées lorsque plusieurs agences participent à la réalisation de la transaction.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

SARL G.F. IMMOBILIER Capital 8 000 Euros

Garantie caisse de garantie de l'immobilier GALIAN 89 rue de la Boétie 75008 Paris R.C 2001 B9 Montpellier  
Carte professionnelle 3402 2016 000 011 370 délivrée par la CCI de Montpellier. SIRET 434 041 802 00019

### TARIFS AGENCE

- Honoraires Location (Honoraire TTC, Taux TVA 20%) soumis à la Loi Alur.

- Locaux d'habitation nus ou meublés (Soumis à la loi du 06 Juillet 1989, art 5)

➤ Entremise et négociation	50.00 €	(Bailleur uniquement)
➤ Visite, constitution du dossier, Et rédaction du bail*(1)	10.00 €/m <sup>2</sup> 8.00 €/m <sup>2</sup>	(zone tendue) (zone libre)
➤ Etat des lieux*(1)	3.00 €/m <sup>2</sup>	

\*Le montant de ces prestations cumulées n'est jamais supérieur à 90% du loyer net mensuel.

(1) Honoraires charges locataires et bailleurs

- Locaux de droits communs, commerciaux, professionnels

➤ Honoraires de Location	90 % du loyer net mensuel
--------------------------	---------------------------

- Prestations particulières (rédaction du bail, état des lieux...) Sur devis

- Honoraires Gestion (Honoraire TTC, Taux TVA 20%)

- Locaux d'habitation nus ou meublés (Soumis à la loi du 06 Juillet 1989, art 5)

- Locaux de droits communs, commerciaux, professionnels

➤ Honoraires Gestion	7.20 %	du loyer net ou indemnité occupation
➤ Garantie Loyers Impayés	3.00 %	du loyer chargé ou indemnité occupation
➤ Gestion Travaux	5.00 %	du montant HT de la facture, si supérieur à 2 mois de loyer

- Avis de valeur locative (TTC, Taux TVA 20%)

➤ Honoraires	180 €
--------------	-------

[www.abriimmobilier.com](http://www.abriimmobilier.com)